

Bruxelles, le 1er mars 1989

NOTE BIO (89) 72 AUX BUREAUX NATIONAUX
CC. AUX MEMBRES DU SERVICE DU PORTE-PAROLE

432

Rendez-vous de midi et réunion de la Commission - 1. 3. 1989
(C.D. EHLERMANN)

Décisions de la Commission

- La Commission a adopté une décision qui fixe les quantités et les produits de l'aide alimentaire pour l'année en cours (IP-121).
- La Commission vient d'approuver une communication au Conseil sur la transparence des prix dans le domaine de l'énergie (IP-122).
- Elle a adopté par ailleurs le programme THERMIE (Technologies européennes pour la maîtrise de l'énergie) d'une durée de 5 ans qui vise la promotion des technologies énergétiques afin d'améliorer la sécurité des approvisionnements et l'efficacité énergétique, tout en contribuant à la protection de l'environnement et à la coopération accrue entre industries communautaires (IP-127).

Déclaration de la Commission au sujet des remarques de
Sir HOSKYNS

Suite aux attaques virulantes lancées hier par le Directeur général de l'Institute of Directors contre les institutions communautaires, j'ai fait la déclaration officielle suivante:

"La Commission a pris connaissance des déclarations auxquelles s'est laissé aller Sir John HOSKYNS. La Commission a la plus grande confiance dans la probité de son personnel et s'élève contre les accusations diffamatoires formulées envers lui."

Voitures propres - Incitations fiscales par les Pays-Bas

Interrogé sur la suite que la Commission compte réserver au dossier des mesures néerlandaises, j'ai expliqué que la Commission a reporté la discussion sur ce sujet à une date ultérieure. Elle vient en effet de recevoir des prises de position de plusieurs gouvernements et de certains tiers intéressés qui requièrent une analyse attentive et approfondie.

Relations CEE/AELE

Répondant à la question si la Commission a débattu du projet de

déclaration - apparu dans la presse norvégienne - que les pays de l'AELE comptent faire lors de leur prochain sommet concernant des institutions communs, j'ai indiqué que la Commission attendra l'adoption de cette déclaration, par les Premiers ministres des pays membres de l'AELE, lors de leur réunion à Oslo les 14 et 15 mars 1989.

Amitiés,

C.D. EHLÉRMANN 

Matériel diffusé:

Outre les documents mentionnés dans le texte:

- IP - 123 Aide aux réfugiés et aux rapatriés Indonésiens et angolais (LOME III)
 - IP - 124 FORMENTOR: CCR participe à un projet EUREKA de prévention de catastrophes
 - P - 125 Déclaration de Mr. MACSHARRY sur la déclaration de C. YEUTTER conc. les problèmes agricoles CE-US dans le cadre de l'Uruguay Round
- Fiche "Préparation Conseil environnement"
1 décision art. 115: France - différents produits de bonneterie de Chine
- EUROSTAT: ECU-SME Information, 2/89